BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

BASSIN ARTOIS - PICARDIE

Bilan de l'année hydrologique : septembre 2016 - août 2017

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Hauts-de-France produit chaque mois un Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) qui présente l'évolution des **ressources en eau** du **bassin Artois-Picardie** et décrit la **situation quantitative** des milieux aquatiques : pluies, niveau des nappes souterraines et débits de cours d'eau.

Pour rappel, les Bulletins de Situation Hydrologique du bassin Artois-Picardie sont accessibles à cette adresse : **http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-hydrologique-**

Le présent bulletin fournit un bilan synthétique de l'année hydrologique écoulée, du 1er septembre 2016 au 31 août 2017, concernant l'évolution quantitative des ressources en eau du bassin ainsi que les faits marquants qui ont eu lieu sur le secteur.

Carte du Bassin Artois-Picardie avec les différents bassins versants des eaux superficielles
(Bassin Artois-Picardie : départements du Nord et du Pas-de-Calais, la quasi-totalité du département de la Somme, une partie nord du département de l'Oise et une partie nord-ouest du département de l'Aisne).

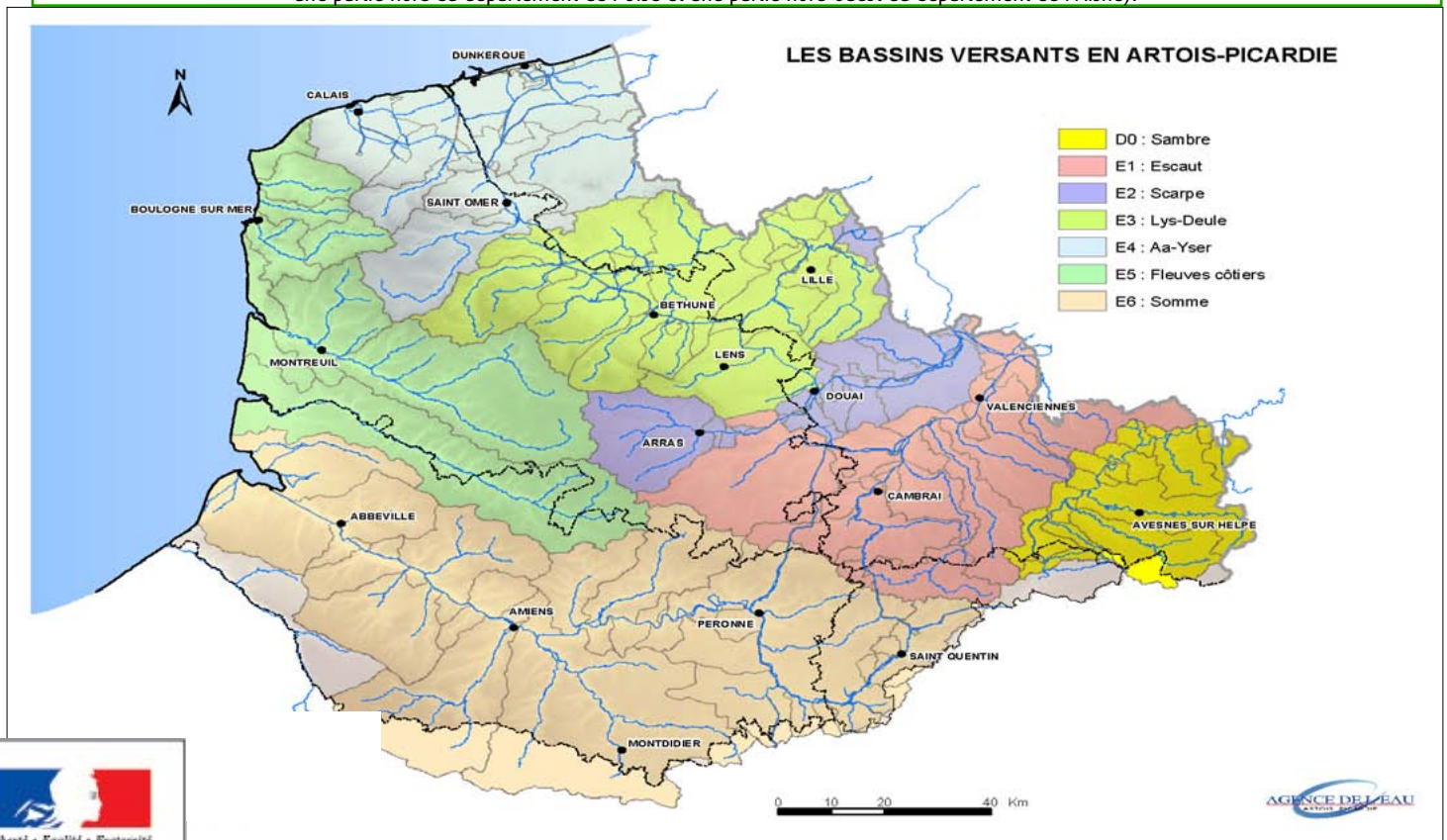

SOMMAIRE

Situation hydrologique du 1er septembre 2016 au 31 août 2017

P 3 - Précipitations

Bilan annuel du cumul des précipitations et son rapport à la normale.

(Données provenant de Météo France)

P 8 - Nappes d'eau souterraine

Bilan annuel des niveaux piézométriques des nappes souterraines.

(Données provenant du Bureau de Recherches Géologiques et Minières -BRGM)

P 10 - Eaux superficielles

- Bilan annuel du débit des cours d'eau.

(Données provenant de la DREAL Hauts-de-France)

- Bilan annuel des crues survenues sur les différents cours d'eau surveillés par le Service de Prévision des Crues (SPC) Artois-Picardie.

(Données provenant de la DREAL Hauts-de-France/SPC)

- Bilan annuel de la sécheresse.

(Données provenant de la DREAL Hauts-de-France)

P 17 - Milieux aquatiques

Bilan annuel des milieux aquatiques.

(Données provenant de l'Agence Française pour la Biodiversité -AFB)

PRECIPITATIONS

L' eau est présente dans l'atmosphère et les précipitations alimentent le cycle de l'eau. Le bassin Artois-Picardie bénéficie d'une pluviométrie moyenne de 700 mm par an, avec des disparités locales : l'arrière-pays du Boulonnais puis l'Avesnois sont les secteurs habituellement les plus arrosés. Cette pluviométrie est assez bien répartie tout au long de l'année mais légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Sur le bassin Artois-Picardie, Météo France dispose de 80 stations pluviométriques. À l'aide des relevés de ces stations, elle réalise chaque mois des cartes représentant les cumuls de précipitations (pluie et pluie efficace), l'humidité des sols et des comparaisons par rapport à des moyennes réalisées sur plusieurs années.

La DREAL Hauts-de-France dispose également d'un réseau de 20 pluviomètres complémentaires installés sur le territoire du bassin Artois-Picardie.

Chaque mois, le BSH analyse les données de quatre stations :

- Desvres pour le nord-ouest du bassin
- Lille-Lesquin pour le nord-est du bassin
- Abbeville pour le sud-ouest du bassin
- Fourmies pour le sud-est du bassin

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Sources et contacts:

Météo France

BP7 - 18 rue Elisée Reclus
59651 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél: 03 20 67 66 00

Pour en savoir plus:

http://meteofrance.com/

Zoom : Pluviomètre

Le pluviomètre est un instrument météorologique destiné à mesurer la quantité de précipitations tombée pendant un intervalle de temps donné en un endroit.

1 mm de pluie dans le pluviomètre correspond à 1 litre d'eau reçue par une surface au sol de 1 m².

Cumul de précipitations de septembre 2016 à août 2017

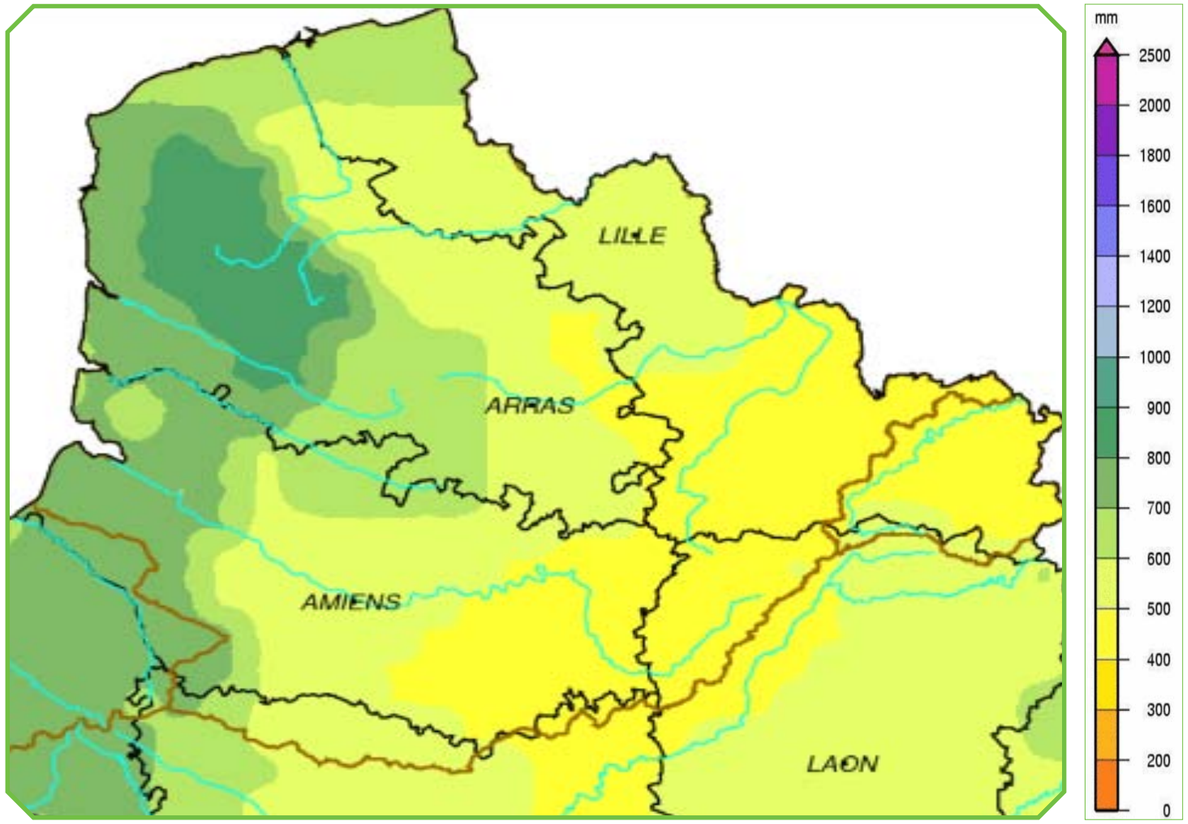

Rapport à la normale 1981-2010 du cumul de précipitations de septembre 2016 à août 2017

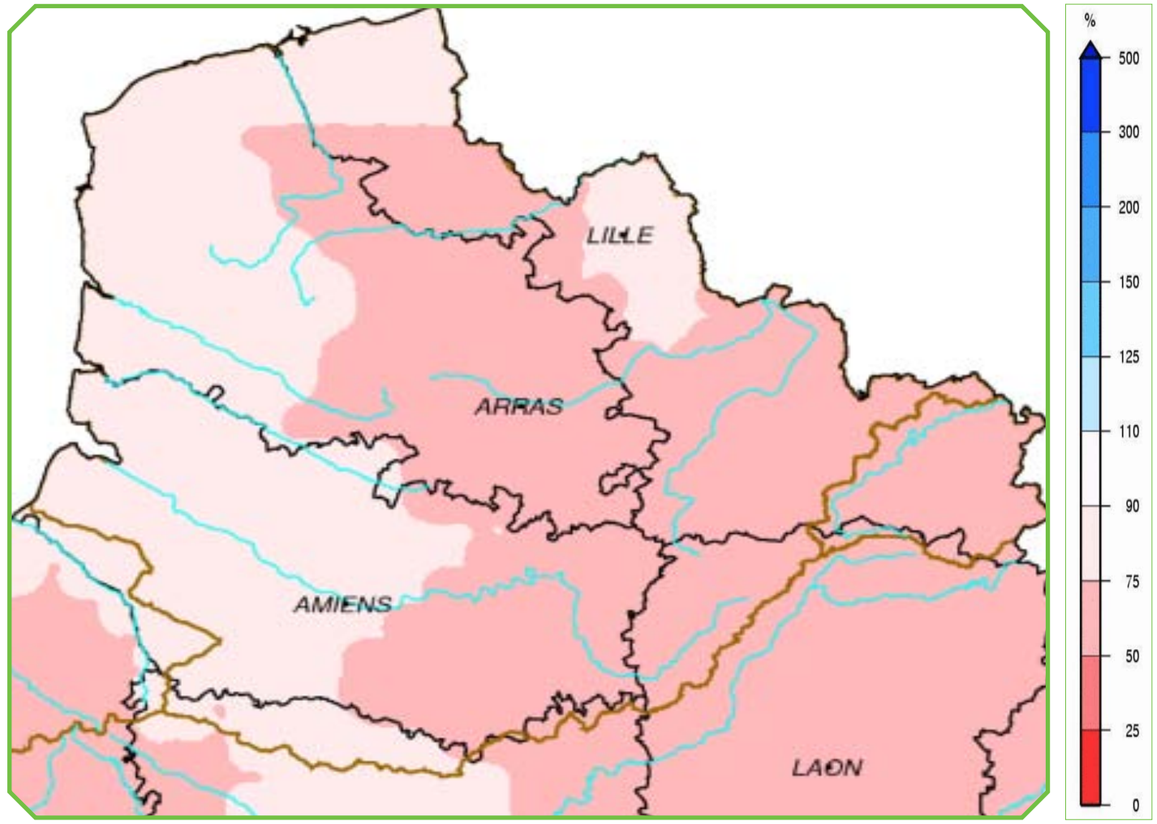

Durant cette année hydrologique (de septembre 2016 à août 2017), les cumuls annuels de précipitations sont très déficitaires avec un gradient du sud-est au nord-ouest du bassin.

Ils vont de 418 mm à Estrées-Mons (80) soit 42 % de déficit à 994 mm à Licques (62) soit 10 % de déficit.

Le déficit le plus important se situe au nord de l'Avesnois à Maubeuge (59) avec 45 % (battant celui de 33 % en 1975-1976) avec seulement 484 mm de précipitations pour cette zone. Ces valeurs se rapprochent des normales uniquement vers le Calaisis avec 721 mm (725 mm pour la normale) à Calais-Marck (62).

Le déficit moyen départemental atteint 33 % sur le département du Nord. Il est toutefois moins marqué que lors de l'année hydrologique 1975-1976 dont le déficit moyen était de 39%.

Le nombre de jours de précipitations va de 81 jours (46 jours en dessous des normales) à Merville (59) jusqu'à 135 jours (11 jours en dessous des normales) à Fiefs (62) au cours de cette année hydrologique.

Cumul des précipitations de septembre 2016 à août 2017

Zoom sur les 4 stations analysées dans les Bulletins de Situation Hydrologique mensuels

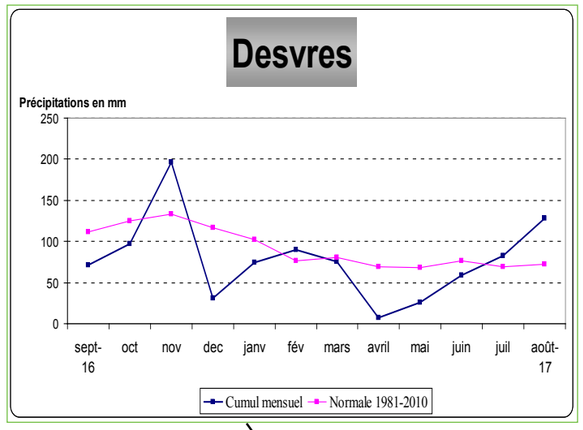

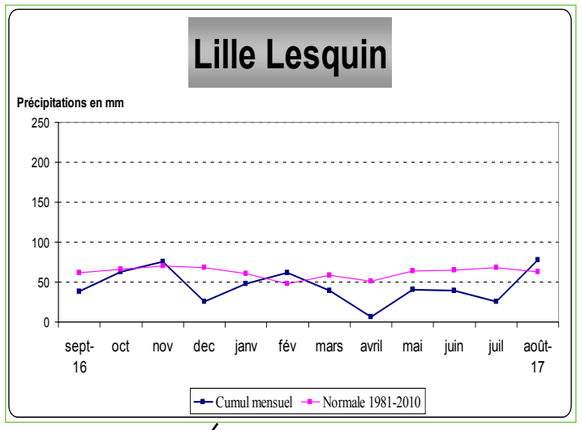

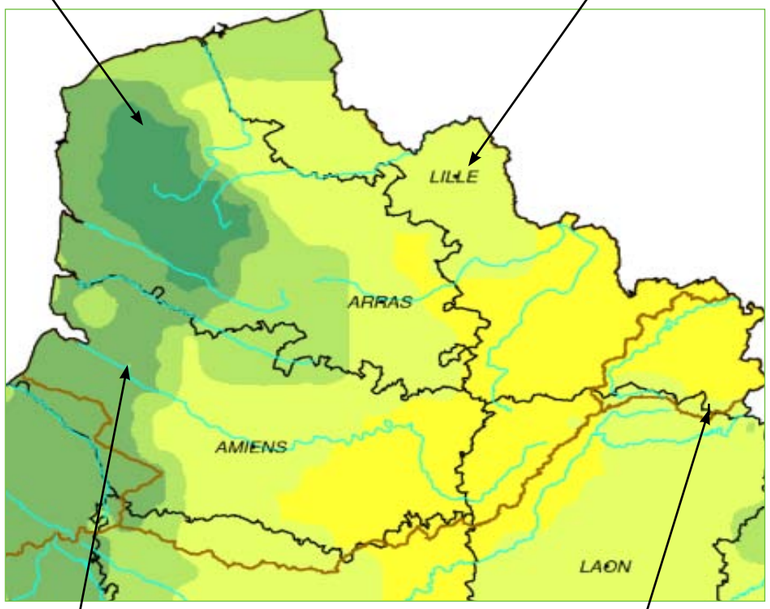

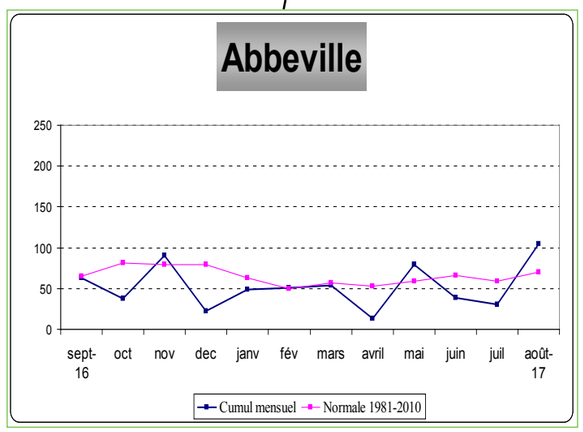

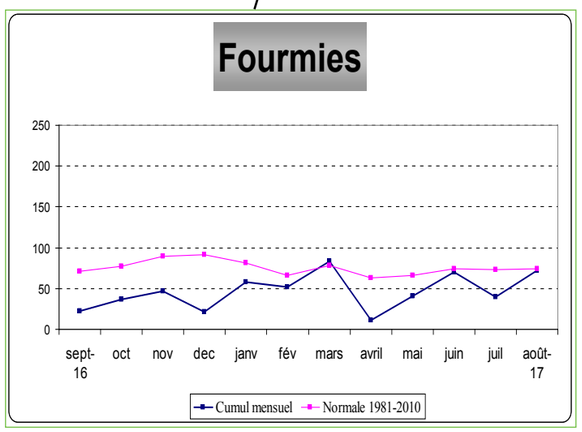

Cumul des pluies efficaces de septembre 2016 à août 2017

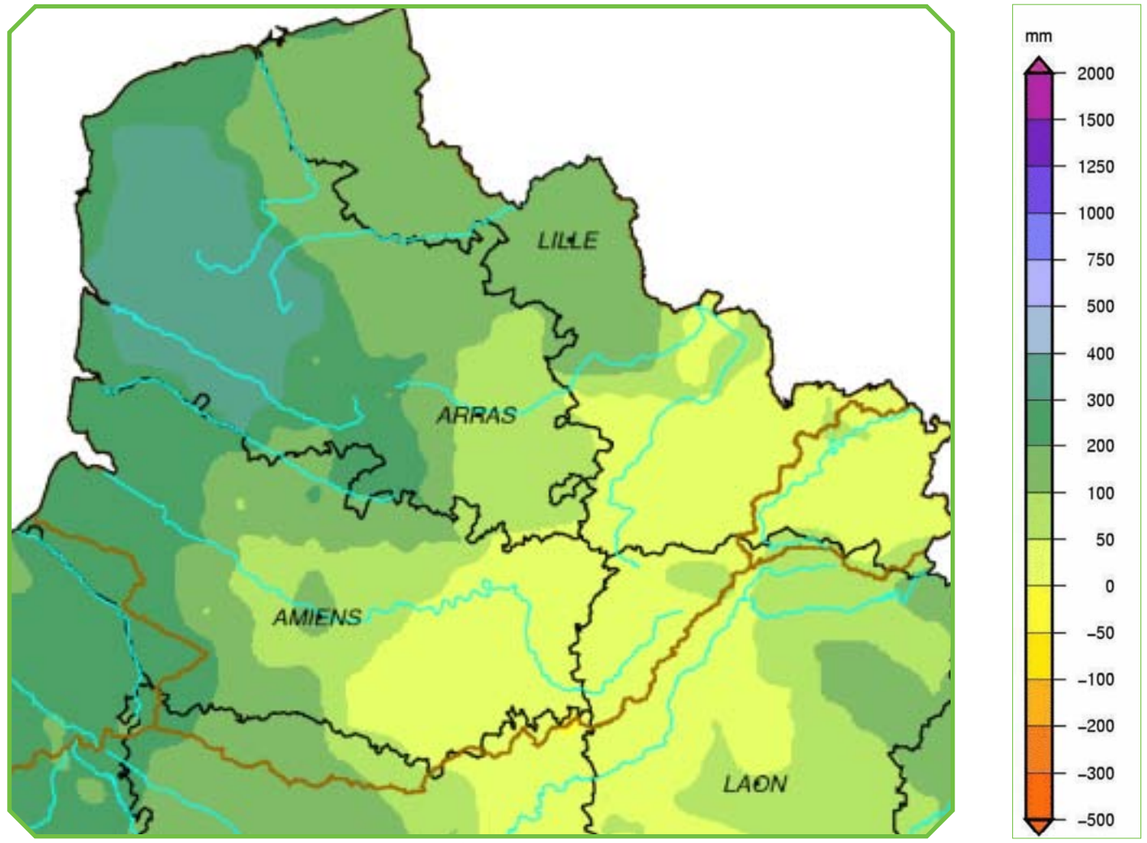

Entre septembre 2016 et août 2017, sur le bassin Artois-Picardie, les **pluies efficaces** ont été plus abondantes sur l'ouest du bassin. Durant la même période, c'est sur le sud-est du bassin que les pluies efficaces ont été les plus faibles (entre 0 et 50 mm).

Zoom sur la pluie efficace / recharge des nappes

Les nappes souterraines sont principalement alimentées par les précipitations. Les eaux de pluie s'infiltrent dans le sol puis dans le sous-sol pour constituer un aquifère (couche de roches perméables et saturées en eau), aussi appelé nappe phréatique. Les eaux de pluie s'infiltrent plus ou moins lentement suivant les sols et roches traversés (taille des pores, réseau de fissures, etc).

Cependant, l'intégralité de l'eau pluviale ne rejoint pas la nappe phréatique. En effet, une part de l'eau pluviale ruisselle (et ira rejoindre les rivières) ; une autre part est retenue et stockée par le sol (eau de rétention) ; une dernière part s'évapore directement ou par l'intermédiaire de la végétation (évapo-transpiration). Ainsi, en France, près de 2/3 des pluies repartent vers l'atmosphère par le biais de l'évapo-transpiration. Seule une fraction de la pluie atteint réellement la nappe, on parle alors de «**pluie efficace**».

La recharge des nappes s'opère lorsque le sol reçoit plus d'eau de pluie qu'il ne peut en retenir (dépassement de la capacité de rétention du sol), l'eau s'écoule alors par gravité vers les nappes. La recharge se concentre sur la période hivernale, en particulier en décembre et janvier, période durant laquelle le faible couvert végétal favorise l'infiltration et où les pluies sont plus abondantes.

NAPPES D'EAU SOUTERRAINE

Le bassin Artois-Picardie bénéficie d'une grande richesse en eaux souterraines grâce à sa forte composante sédimentaire (présence de sable, craie et calcaire).

La nappe de la craie, située entre quelques mètres et plusieurs dizaines de mètres de profondeur, est la plus importante, tant par sa superficie (équivalente à 80% de celle du bassin Artois-Picardie, voir la cartographie du sous-sol page 9) que par les volumes d'eau qu'elle contient.

Dans la nappe de la craie, la réserve en eau est considérée comme très importante du fait de sa grande capacité de renouvellement. Celle-ci dépend principalement de la pluviométrie, de l'évapo-transpiration et de la capacité des sols superficiels à laisser l'eau s'infiltrer vers le sous-sol.

La nappe de la craie constitue la principale ressource pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les forages agricoles, etc.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) possède 75 piézomètres sur le territoire du bassin Artois-Picardie. La profondeur de la nappe y est relevée tous les jours puis transmise 2 fois par mois sur internet : **www.ades.eaufrance.fr**
Chaque mois, le Bulletin de Situation Hydrologique analyse les données de 15 d'entre eux dont 8 sont repris graphiquement pour suivre l'évolution de leur niveau (localisation page 9).

Géosciences pour une Terre durable
brgm

Sources et contacts:

Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Marc Parmentier

Arteparc Bâtiment A
2 rue des Peupliers
BP 10406
59814 LESQUIN

Tel : 03 20 19 15 40

Pour en savoir plus:

http://www.brgm.fr

http://www.eau-artois-picardie.fr

http://www.ades.eaufrance.fr

http://www.eaufrance.fr

http://infoterre.brgm.fr

Zoom : Piézomètre

Le piézomètre est un dispositif construit par l'homme (puits, forage, gravière, etc) ou un point naturel (source, grotte, etc) qui permet de mesurer le niveau d'une nappe.

Une nappe souterraine se caractérise par son niveau supérieur, appelé niveau piézométrique.

Bilan du niveau des nappes sur l'année hydrologique

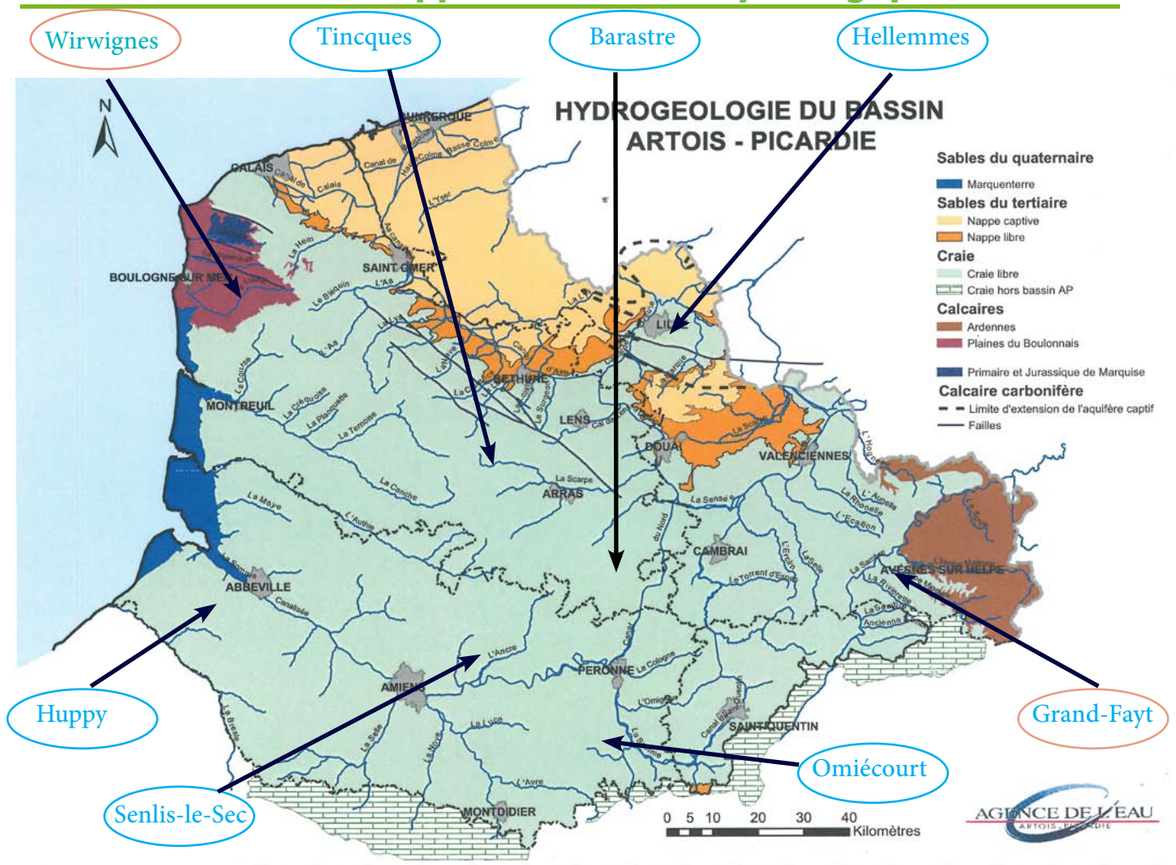

Au début de l'année hydrologique, en septembre 2016, le niveau de l'ensemble des piézomètres du bassin Artois-Picardie se situait au-dessus des normales de saison.

De septembre à décembre 2016, les niveaux des piézomètres ont été globalement en baisse, mais restaient au-dessus des normales de saison. En janvier 2017, la baisse s'est poursuivie avec des niveaux en dessous des normales.

La recharge hivernale qui a lieu en général à partir du mois d'octobre-novembre jusqu'en mars-avril, n'a débuté qu'en février 2017, avec une faible recharge. La recharge s'est poursuivie au mois de mars 2017, mais les niveaux sont restés en dessous des normales de saison, surtout à l'est et au nord-ouest du bassin Artois-Picardie.

Dès avril, la recharge hivernale s'est terminée avec des niveaux de nouveau en baisse. En mai, la vidange des nappes a débuté en raison de faibles précipitations et d'une évapotranspiration importante engendrée par la reprise de la végétation.

De juin à fin août, la vidange des nappes s'est poursuivie. Les niveaux des nappes depuis janvier 2017 sont restés en dessous des normales de saison.

La recharge hivernale de l'année hydrologique 2016-2017 a donc été très courte (février et mars 2017) et faible. Les niveaux des nappes à la fin de l'année hydrologique sont considérés comme « modérément bas » suivant l'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) mis en place en janvier 2017, ce qui correspond à une période de retour d'environ 5 ans secs. Les niveaux se situent donc majoritairement en dessous des normales saisonnières en cette fin d'année hydrologique.

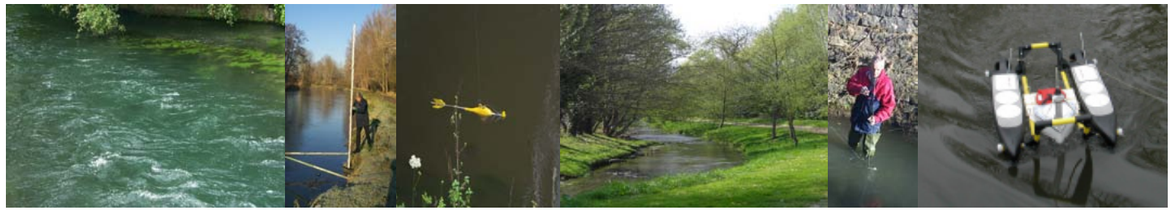

EAUX SUPERFICIELLES

Le réseau hydrographique du bassin Artois-Picardie est séparé en deux parties distinctes du fait de la ligne de partage des eaux entre la Manche et la mer du Nord : d'un côté les bassins de l'ouest (Somme, Authie, Canche et autres fleuves côtiers), de l'autre les bassins de l'est s'écoulant vers la Belgique (Sambre, Escaut, Scarpe, Deûle, Lys et Yser) et vers la mer du Nord (Aa).

Sur le bassin Artois-Picardie, la DREAL Hauts-de-France dispose de 68 stations hydrométriques permettant de connaître les débits des cours d'eau. Pour la réalisation du Bulletin de Situation Hydrologique mensuel, 20 stations sont sélectionnées afin de connaître le comportement de chaque bassin versant (détail des stations page suivante). De plus, chaque mois, quatre stations (localisation page 11) sont étudiées sous forme de graphiques afin de pouvoir comparer le débit moyen mensuel aux normales humides et sèches du mois, mais aussi par rapport à l'année 1976 (année de référence concernant la sécheresse pour le bassin) ainsi qu'aux deux années précédentes.

Ces stations sont :

- Abbeville sur la Somme pour la Picardie
- Brimeux sur la Canche pour les fleuves côtiers
- Wirwignes sur la Liane pour les fleuves côtiers du nord du bassin
- Delettes sur la Lys pour l'Artois

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Sources et contacts:

DREAL Hauts-de-France
Bassin Artois-Picardie

Mélisande Van Belleghem

44 rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE cedex

Tel : 03 20 13 65 47

Pour en savoir plus:

http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

http://www.eaufrance.fr

http://www.vigicrues.gouv.fr

Zoom : Station hydrométrique

La majorité des stations hydrométriques de la DREAL sont des appareillages mis en place sur les cours d'eau qui enregistrent la hauteur d'eau. Le débit est ensuite calculé à partir d'une relation liant le débit (mesuré par les jaugeurs des DREAL) à la hauteur d'eau : la courbe de tarage. Cette relation est propre à chaque site de mesure et peut varier dans le temps, en particulier suite à une crue si celle-ci a creusé ou déposé du sédiment dans le lit du cours d'eau.

Carte des stations hydrométriques du bassin

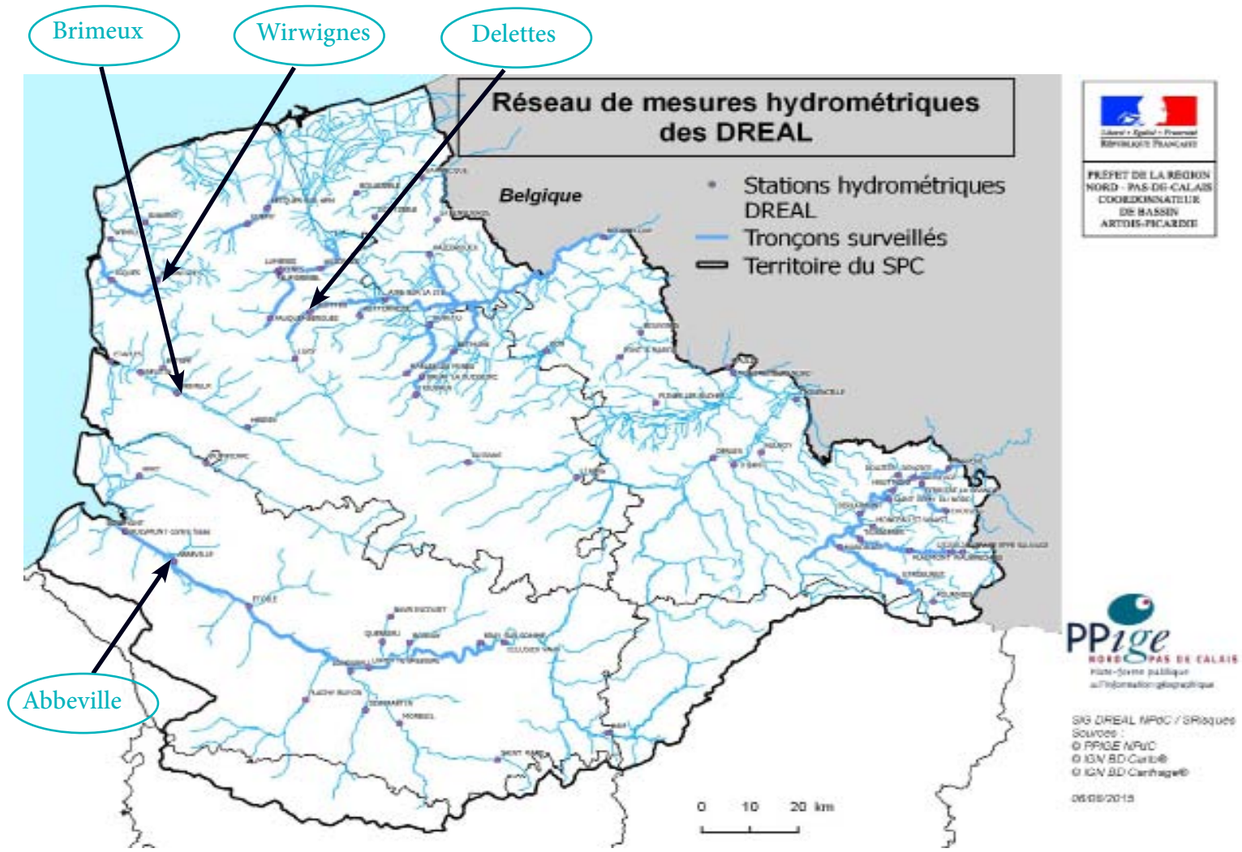

Dans chaque Bulletin de Situation Hydrologique mensuel, l'étude de la quantité des eaux superficielles est réalisée en sélectionnant une station par Bassin Versant (BV) :

- BV de la Somme :	Station d' Abbeville
- BV de l'Authie :	Station de Dompierre
- BV de la Canche :	Stations de Brimeux sur la Canche et de Hesdin sur la Ternoise
- BV des fleuves côtiers :	Stations de Wirwignes sur la Liane, de Wimille sur le Wimereux et de Rinxent sur la Slack
- BV de la Hem :	Station de Guémy
- BV de l'Yser :	Station de Bambecque
- BV de l'Aa :	Station de Wizernes
- BV de la Lys :	Station de Delettes sur la Lys et de Witternesse sur la Laquette
- BV de la Clarence :	Station de Robecq
- BV de la Marque :	Stations de Bouvines et Pont-à-Marcq
- BV de la Scarpe :	Station de Flines-lez-Râches sur le Courant de Coutiches
- BV de l'Escaut :	Stations d'Aulnoy sur la Rhonelle et de Thiant sur l'Ecaillon
- BV de la Sambre :	Stations de Ferrière-la-Grande sur la Solre et d'Etroeungt sur l' Helpe Mineure.

Bilan des eaux superficielles sur l'année hydrologique

Les débits moyens de l'ensemble des 20 stations sélectionnées pour être représentatives de l'ensemble des bassins versants du bassin Artois-Picardie ont entamé une légère hausse hivernale en octobre et novembre 2016, annonçant la fin de la période estivale.

Mais le mois de décembre a été très sec, entraînant une baisse, parfois très importante, des débits. Ceux-ci se situaient alors en dessous des normales de saison, et même très en dessous pour certaines stations puisque les débits moyens étaient inférieurs aux valeurs de décennales sèches.

Après un mois de janvier où les débits sont restés stables ou en légère hausse, la pluviométrie des mois de février et mars a permis une hausse des débits, mais qui sont demeurés bas pour la saison, restant en dessous des normales sur certaines stations et revenant dans les normales pour d'autres.

A partir du mois d'avril et jusque fin juillet, la baisse des débits a prédominé sur l'ensemble du bassin, oscillant entre les valeurs de quinquennales sèches et décennales sèches suivant les mois et les stations.

Le mois d'août, relativement pluvieux, a permis une hausse des débits sur le nord-ouest du bassin ainsi que sur l'Avesnois, alors que sur les autres stations du bassin, les débits sont restés stables ou en légère baisse.

A la fin de l'année hydrologique, en août 2017, la majorité des débits se situaient en dessous des normales de saison, souvent entre les valeurs de quinquennales et de décennales sèches.

Cette année hydrologique a donc été marquée par une baisse très importante des débits en décembre 2016, suivie d'une hausse modérée en début d'année 2017, qui a entraîné une situation de sécheresse lors de la reprise de la végétation en avril et ce jusqu'à la fin de l'année hydrologique.

Zoom sur les eaux souterraines et les eaux superficielles

La superposition des bassins versants hydrographiques (eaux superficielles) et hydrogéologiques (eaux souterraines) témoigne d'une communication étroite entre l'ensemble des cours d'eau de l'Artois et la nappe de la craie: les eaux communiquent.
Par exemple, les eaux souterraines participent à 80% au débit de l'Authie et de la Canche et à 70% à celui de la Lys et de l'Aa.

Selon les saisons, les échanges entre la rivière et la nappe s'inversent. En période de basses eaux de la rivière, son débit est soutenu par le drainage de la nappe. Mais, lors des séquences pluvieuses, la tendance s'inverse et les hautes eaux de la rivière rechargent la nappe.

Service de Prévision des Crues

Certains cours d'eau sont surveillés par le Service de Prévision des Crues (SPC) Artois-Picardie de la DREAL Hauts-de-France

La vigilance « crues » a pour objectif de prévenir les autorités et le public qu'il existe un risque de crues dans les 24 heures à venir, plus ou moins important selon la couleur de vigilance (jaune, orange ou rouge). Elle est complémentaire à la vigilance météorologique mise en place par Météo France.
Les deux vigilances permettent aux autorités locales, notamment les préfets et les maires, ainsi qu'au public, de se mettre en situation de réagir de manière appropriée si le danger se précise, et d'appréhender les alertes et la situation dans de meilleures conditions.

Chaque jour, deux bulletins nominaux sont rédigés par le SPC Artois-Picardie et publiés par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) à 10h et 16h sur le site www.vigicrues.gouv.fr. Le Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC) du SPC Artois-Picardie prévoit que ces bulletins soient actualisés en tant que de besoin (l'heure du prochain bulletin attendu est alors indiquée dans le bulletin nominal).

Au cours de la saison hydrologique 2016-2017, 730 bulletins nominaux ont été publiés, complétés par 8 bulletins d'actualisation lors des crues avérées.

Bilan des crues sur l'année hydrologique
(de septembre 2016 à août 2017)

Le graphique ci-dessous décline les épisodes de vigilance crues pour chaque tronçon de vigilance au pas de temps hebdomadaire (du jeudi au jeudi).

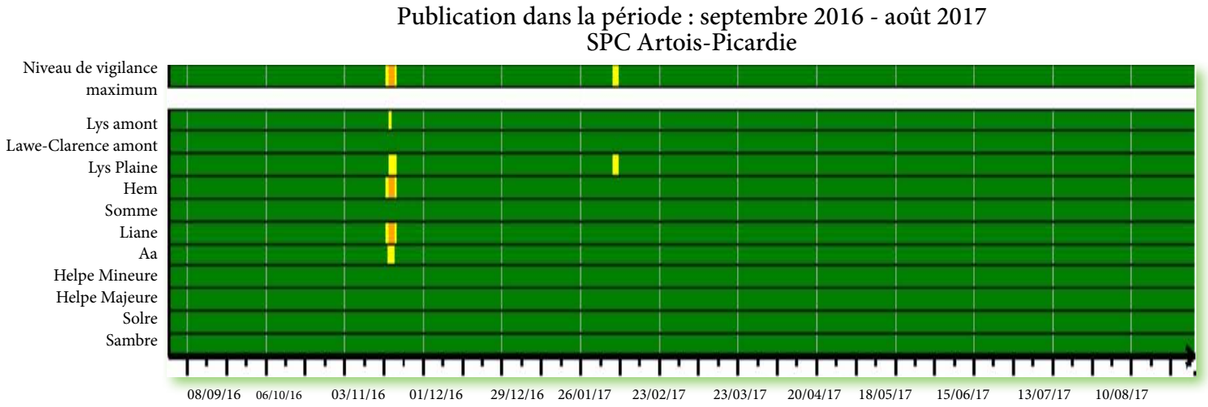

Le niveau de vigilance maximum du SPC Artois-Picardie a donc été le «jaune» pendant 5 jours et le «orange» pendant 3 jours au cours de cette année hydrologique.

Il n'y a eu que 2 épisodes de vigilance crues au cours de cette année hydrologique. Il s'agit du plus faible nombre de vigilances depuis l'ouverture du site Vigicrues en juillet 2006 sur le territoire du SPC Artois-Picardie.

Zoom : Crue / Inondation

La crue correspond à la montée des eaux d'un cours d'eau, l'inondation au phénomène qui peut en résulter : l'eau déborde et se répand sur les terrains alentours. Notons toutefois qu'il peut y avoir inondation sans présence de cours d'eau : infiltration de caves, ruissellement vers un point bas, submersion marine, etc.

Les crues sont des phénomènes naturels faisant partie intégrante du régime naturel des cours d'eau, où périodes sèches (étiage) et humides alternent.
Elles constituent le véritable moteur de la dynamique fluviale et sont indispensables à la « Vie » d'un fleuve, qu'elles façonnent (érosion, déplacement de matériaux).

* Elles ont un rôle régulateur : lors d'une crue, les eaux « s'étalent » dans la plaine alluviale, ralentissant ainsi le débit des cours d'eau, et peuvent par la suite contribuer à la recharge des nappes alluviales en s'infiltrant.

* Elles ont également un rôle épurateur et sont très importantes pour le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Les apports de nutriments (matières organiques et minérales) générés par les crues, de l'amont vers l'aval (jusqu'aux zones marines) mais également dans les plaines inondables (lit majeur du cours d'eau), conditionnent la survie de nombreuses espèces aquatiques et marines.

* Les crues favorisent également la reproduction (en mettant en eau les frayères), le déplacement des différentes espèces aquatiques, en diversifiant les habitats naturels (zones humides, etc).

* Elles constituent un important vecteur d'échanges de nutriments et d'organismes, et conditionnent alors également certaines activités humaines comme la pêche et l'agriculture (fertilisation des sols).

Crue sur la Liane et la Hem en novembre 2016

Le bilan hydrologique de la saison décliné ci-dessus fait apparaître un unique épisode de crues de vigilance orange sur la Liane et sur la Hem en novembre 2016.

Impact sur le terrain des inondations : photographies aériennes de l'IGN (Source: IGN)

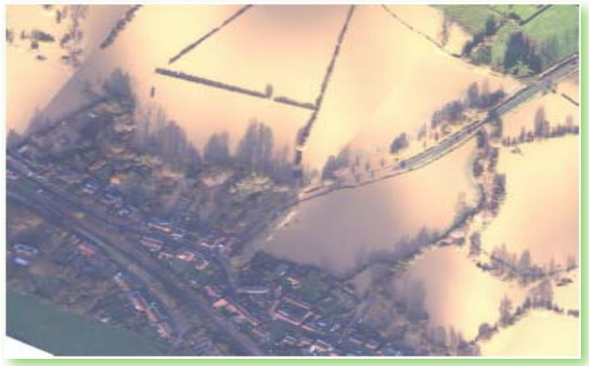

Inondations sur Hesdigneul-les-Boulogne (Liane)

Inondations sur Saint-Etienne-au-Mont (Liane)

Inondations à Polincove (Hem)

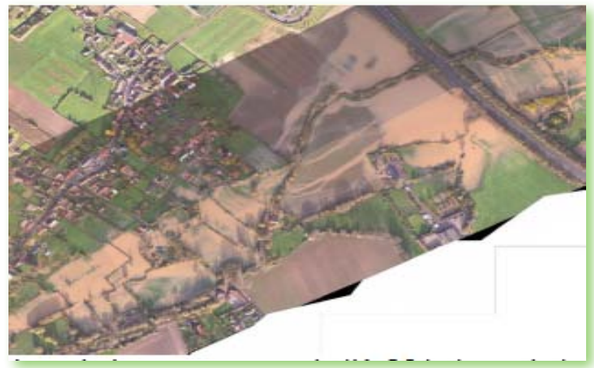

Inondations en amont de l'A26, le long de la Hem

Ce type d'épisode de crue est habituel à cette période de l'année.

La période de retour de ces crues est évaluée entre 5 et 10 ans sur la Liane et la Hem.

Au cours de cet épisode, des photographies aériennes ont été réalisées par l'IGN le samedi 19 novembre matin sur la Liane et la Hem (photos ci-dessus).

La mise en vigilance orange était pertinente et a été bien anticipée au vu des prévisions météorologiques. Néanmoins, cet événement relevait plutôt d'une « grosse » vigilance jaune. Même si des enjeux dommageables ont été touchés, l'ensemble des enjeux n'ont pas été impactés sur l'ensemble du linéaire des tronçons placés en vigilance orange.

Bilan de la sécheresse sur l'année hydrologique
(de septembre 2016 à août 2017)

Chaque département dispose d'un arrêté-cadre sécheresse qui définit un dispositif permettant d'anticiper et de gérer les situations d'étiage sévère ou de pénurie de la ressource en eau pouvant survenir lors d'épisodes de sécheresse climatique. Ces arrêtés-cadre permettent la mise en place d'arrêtés préfectoraux temporaires fixant les modalités de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau.

Durant l'année hydrologique 2016-2017, les débits moyens mensuels des stations du bassin Artois-Picardie se sont souvent situés en dessous des normales de saison, et ce dès le mois de décembre 2016. Un suivi régulier, tous les 15 jours à partir de mi-mars 2017, a donc été mis en place afin de suivre l'évolution des VCN3 (débit minimal enregistré sur 3 jours consécutifs sur le mois considéré) qui est la valeur de référence des étiages.

Plusieurs cours d'eau ont franchi les seuils de vigilance à des périodes différentes : la Hem, la Laquette, le Wimereux , la Liane et l'Authie dans le département du Pas-de-Calais ; la Marque dans le département du Nord ; l'Avre et la Nièvre dans le département de la Somme.
Le seuil d'alerte a été franchi pour la Clarence et la Slack dans le département du Pas-de-Calais, la Solre et l'Helpe Mineure dans le département du Nord. Le seuil d'alerte renforcée a été franchi pour la Maye à la station de Arry dans la Somme, qui a même atteint le seuil de crise fin juillet.

Des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau ont été mis en œuvre à partir du 18 juillet pour le département du Pas-de-Calais et du Nord et le 1er août pour le département de la Somme.
La consultation des arrêtés de restriction d'eau peut se faire sur le site internet des préfectures, en mairie ou sur le site propluvia (voir lien ci-dessous).

Zoom : Étiage

L'étiage correspond au niveau annuel le plus bas atteint par un cours d'eau en un point donné.

En cas d'étiage sévère, certains cours d'eau peuvent cesser de s'écouler, entraînant ainsi de nombreux problèmes écologiques. Les périodes de tarissement peuvent être causées par des sécheresses fortes et prolongées ou par un pompage excessif des eaux, par exemple pour l'irrigation.

Zoom : Continuité écologique

Le cours d'eau est un milieu vivant dans lequel des espèces aquatiques se déplacent constamment, pour se nourrir, se reproduire, etc. De plus, il transporte des matériaux qui modèlent son lit et constituent des lieux de reproduction.

La circulation des matériaux et des espèces aquatiques est souvent entravée par des obstacles. La continuité écologique est assurée lorsque circulent librement les sédiments et les espèces aquatiques. Pour de nombreux cours d'eau, la restauration de cette continuité écologique est indispensable pour atteindre le bon état des eaux.

Pour en savoir plus:

Les Bulletins de Sécheresse Régionaux (BSR):
http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-secheresse-

La sécheresse:
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/gerer-secheresse

Le site propluvia:
http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

Milieux aquatiques

De mai à septembre 2017, l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) a réalisé un suivi visuel sur 91 stations du bassin Artois-Picardie. Ces stations ONDE (Observatoire National Des Étiages) sont majoritairement positionnées en tête de bassins et permettent d'apporter une information sur l'évolution quantitative des niveaux d'eau et les conséquences sur les milieux aquatiques.

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :
- «écoulement visible» : correspond à une station présentant un écoulement continu-permanent et visible à l'œil nu,
- «écoulement non visible» : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais dont le débit est nul ou quasi-nul,
- «assec» : correspond à une station à sec, où l'eau est évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Sources et contacts:

AFB

2, rue de Strasbourg
60200 COMPIEGNE

Tél: 03 44 38 52 58

Pour en savoir plus:

https://onde.eaufrance.fr/

Dès le mois de mai, certains stations présentaient des écoulements non visibles et même des assecs, essentiellement dans le département du Pas-de-Calais.

Au cours des 5 mois de suivi, 11 stations dans le département du Pas-de-Calais, 6 stations dans le département du Nord, 6 stations pour le département de la Somme, 1 dans le département de l'Oise et 1 dans l'Aisne ont eut des «écoulements non visibles» ou assecs, soit un total de 25 stations sur les 93 surveillées.

Fin août, de nombreuses stations se trouvaient toujours en situation d'assecs, montrant bien une situation de sécheresse sur le bassin Artois-Picardie.

Consulter les données hydrologiques recueillies par la DREAL

Préfecture de la région Hauts-de-France

DREAL Hauts-de-France

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

BASSIN ARTOIS - PICARDIE

AOUT 2017

EDITORIAL

Après plusieurs mois de déficit pluviométrique, en août c'est enfin l'excédent qui prédomine sur le bassin Artois-Picardie.

On observe une amélioration de la situation de sécheresse sur les eaux superficielles avec, globalement, des débits supérieurs aux valeurs de quinquennales sèches.
Malgré tout, plusieurs stations situées en amont des cours d'eau sont encore en assec.

La vidange estivale des nappes souterraines se poursuit. Les niveaux sont majoritairement en dessous des normales.

La Liane à Isques

SOMMAIRE

P 2 - Précipitations — Pluie contrastée
P 6 - Eaux souterraines — Vidange des nappes
P 10 - Cours d'eau — Amélioration de la situation de sécheresse
P 12 - Étiage — Stations ONDE

PRÉFET DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

DREAL Hauts-de-France

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) du bassin Artois-Picardie est publié, chaque mois, depuis le 1er janvier 2005. Il est envoyé par mail à plusieurs partenaires et consulté sur le site de la DREAL Hauts-de-France:
http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Bulletin-hydrologique-

Retrouver les données des stations hydrométriques sur la banque de données nationales HYDRO **http://hydro.eaufrance.fr/**

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Hauts-de-France
44, rue de Tournai CS 40259
59019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48
Fax. 03 20 13 48 78
http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

Directeur de la publication : Vincent Motyka

DREAL de Bassin Artois-Picardie
Service Risques
Pôle Prévision des Crues et Hydrométrie
Réalisation : Mélisande Van Belleghem

Données en fonction de l'état de notre connaissance au 30/09/2017